

FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX FONDAMENTAUX SECTEUR DE L'AIDE AUX SANS ABRI - CPAS 2011-2012

Appel pour des participants des groupes de travail

Objectifs du projet

Il n'est pas toujours évident de savoir quel CPAS est compétent, quelles aides on peut obtenir et sous quelles conditions. Cela fait que les (premiers) contacts sont difficiles et rudes, et qu'il faut même plusieurs rendez-vous avant qu'un dossier soit ouvert. On a aussi l'impression d'être confronté à l'arbitraire. Les gens ne comprennent pas pourquoi quelqu'un qui dispose d'une carte médicale du CPAS X peut obtenir d'autres formes d'aide d'un CPAS Y ou Z. Cela occasionne des obstacles supplémentaires, mais également un surcroît de travail pour le travailleur social. Il n'y a pas seulement de l'incompréhension entre demandeur d'aide et travailleur social mais aussi entre les travailleurs sociaux.

Si on centralisait l'information au sujet des diverses interprétations de la mission, de l'offre de services et des procédures d'octroi d'aide par les CPAS, on s'épargnerait de nombreux malentendus, et l'octroi d'aide serait plus efficace. Cela profiterait tant aux demandeurs d'aide qu'aux travailleurs sociaux et aux services amenés à orienter les demandeurs. Les données sont harmonisées et mises à la disposition du monde social bruxellois, des CPAS et des demandeurs d'aide et ce, grâce à un instrument informatique bilingue et facile à utiliser.

L'aspect innovant de ce projet est que les travailleurs sociaux du secteur de l'aide aux sans-abri et ceux des CPAS se réunissent pour travailler au sein de groupes de travail. Les procédures existantes des CPAS sont confrontées aux cas particuliers et aux signaux du demandeur d'aide et des travailleurs sociaux. De la discussion au sujet de bonnes pratiques et des blocages, on s'efforcera de tirer des solutions communes, des actions et des recommandations.

L'étroite collaboration entre les CPAS et le secteur de l'aide aux sans-abri pour le développement de cet instrument incitera à créer un réseau structurel local et régional pour les

travailleurs de terrain, tant des CPAS (et des communes) que du monde associatif et permettra de s'attaquer ensemble aux blocages et d'adresser des recommandations aux instances concernées.

Durant la phase expérimentale, on collaborera avec les CPAS de Bruxelles, de Schaerbeek et de Molenbeek-Saint-Jean. Nous envisageons de prendre contact avec de plus petits CPAS, pour que leur vision des choses soit également prise en compte. On rassemblera un groupe paritaire par CPAS.

Résultats poursuivis

- Un instrument en ligne et bilingue pour soutenir le secteur de l'aide aux sans-abri, les CPAS et tous les autres services bruxellois qui orientent les personnes vers les CPAS
- Synthèse de difficultés et recommandations communes
- Impulser un réseau structurel local et régional des acteurs de terrain du secteur associatif et des CPAS
- Un instrument pour le groupe cible

Description des groupes de travail

Chaque groupe de travail sera composé de 8 membres fixes. Pour chacun des groupes de travail, nous prévoyons 4 membres fixes et un membre supplémentaire qui sera chargé du back up pour le secteur de l'aide aux sans-abri. Pour les thèmes logement et santé on s'adjoindra éventuellement une personne qui a une expertise spécifique dans le secteur. Nicole (BWR/ROTB) en Birger (Fédération Bico) se chargeront de l'organisation, de la rédaction des rapports et du traitement des données.

- 1 groupe de travail par CPAS
 - 4 travailleurs de base du CPAS (issus de différents services)
 - 4 travailleurs de base du secteur de l'aide aux sans-abri (équilibre entre type de service et fédération)
 - 4 sessions de travail thématique + 1 session de travail pour le feedback et le suivi
- 1 session de travail par thème (½ jour)
 - Introduction / droit au revenu d'intégration et procédure du CPAS
 - Logement
 - Santé
 - Examen exhaustif des droits sociaux et des allocations sociales
 - Feedback et suivi des thèmes (à faire pour la session suivante)

- Par thème
 - Les diverses aides offertes par le CPAS
 - Contexte, conditions et procédure par type d'aide
 - Échange au sujet des blocages et des bonnes pratiques par type d'aide
 - Déterminer des pistes de travail en vue d'améliorer l'octroi d'aide et la collaboration
 - A faire pour la session suivante : les pistes de travail sont ramenées au CPAS ou au secteur de l'aide aux sans-abri pour confronter et concrétiser des propositions d'amélioration (feedback et discussion lors de la 5ème session de travail)

Le projet ne peut être couronné de succès que si on collabore de façon constructive. Les CPAS sont d'importants partenaires pour l'accès aux droits sociaux fondamentaux. Au sein des groupes de travail, on créera un atmosphère où on échangera en confiance au sujet des blocages et des bonnes pratiques. Le respect des missions et activités de chacun est prépondérant. Les sessions de travail auront lieu dans les locaux du CPAS.

Description des tâches des participants

- Vous participez aux 5 sessions de travail du CPAS et éventuellement aux moments de préparation et aux moments de feedback.
- Pour préparer les sessions de travail, vous récoltez les connaissances et l'expertise auprès de vos collègues (à faire pour la session suivante).
- Vous partagez avec vos collègues, l'expertise, et les résultats obtenus lors des sessions de travail (à faire pour la session suivante).
- Vous formulez des propositions d'approches lors des 5 sessions de travail.

Pour toute information complémentaire, adressez vous à:

Nicole Mondelaers,

Regio-Overleg Thuislozenzorg Brussel/ Brusselse Welzijns- en gezondheidsRaad (BWR)

tél 02/413.01.58, nicole.mondelaers@bwr.be

Birger Blancke,

Fédération Bico

tél 02/513.01.08 ou GSM 0494 /47.04.24 bico.federatie@skynet.be,